

Rhône Philatélie

N° 167 MARS 2020

ABONNEMENT ANNUEL (4 NUMÉROS) FR. 26.-

Revue éditée par l'Entente philatélique Valais/Haut-Léman



Tell et les timbres
suisse



Colombe de Bâle
175 ans

INTÉRESSANT... MAIS TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI!



- Tête-bêche (SBK K13 et K16)
- Fils de Tell avec valeurs surchargées (SBK146, 147 et 148II)
- Les SBK147 et 148II présentant une surcharge soit décalée soit double

Le cachet d'arrivée au verso (18 APR. 22) montre que la lettre a bel et bien circulé. Tout va bien, c'est une super trouvaille avec des variétés, surtout la double surcharge SBK 148II.1A.1.15 cotant à 1'000.- francs selon le catalogue spécial de Zumstein et le décalage de la surcharge sur le SBK147.1A.11 cotant elle aussi rien que 550.- francs. Magnifique, car il y en a carrément deux de ces variétés! Le troisième timbre porte une double surcharge. Nous nous trouvons donc là avec une lettre d'une valeur de plus de 3'000.- francs et achetée

Lors d'une bourse il y a quelque temps, j'ai pu acquérir une jolie petite lettre. Je l'ai achetée malgré le fait qu'elle ne fait pas du tout partie de

de l'affranchissement correspond à la période d'utilisation:

- 40 cts pour une lettre jusqu'à 20g pour l'étranger du 1.02.1921 au 30.09.1924



SBK 148II avec fausse surcharge



SBK 123III avec fausse surcharge



SBK 123III avec fausse surcharge



SBK 147 avec fausse surcharge

ma période de collection. Je vous laisse tout d'abord admirer cette petite merveille et vous me direz par la suite si vous êtes arrivé aux mêmes conclusions que moi!

Il s'agit d'une lettre recommandée postée à Köniz le 15.IV.22+10 à destination de Würzburg (Allemagne) et affranchie à 80 cts. Le montant

- 40 cts pour la taxe recommandée pour l'étranger du 1.01.1922 au 30.06.1930

La combinaison des timbres collés sur cette lettre est intéressante, avec sa belle combinaison multicolore et ses nombreux timbres-poste. Nous trouvons les timbres suivants:

- Buste de Tell à 10 cts (SBK 153)

pour une somme modique. C'est bien là le problème: cela n'existe pas ou du moins très rarement. Décortiquons donc scrupuleusement le tout.

L'affranchissement est correct, 80 cts pour une lettre recommandée à destination de l'étranger. Le problème majeur sont les timbres avec les surcharges, les SBK 146 et

147. Un des trois SBK147 (SBK 123III avec surcharge) est en réalité un SBK 123II avec une double surcharge. Les deux autres SBK 147 sont des SBK 123III avec une «fausse surcharge». Les variétés d'une cote élevée sont toutes fausses. En ajoutant les fausses surcharges sur les deux SBK 123III, l'expéditeur a payé 6 cts de moins au détriment de la Poste.

Conclusion: faites donc toujours très attention aux bonnes affaires! Prenez toujours assez de temps pour bien examiner les pièces que vous voulez acheter, surtout quand c'est trop beau pour être vrai. On a tendance à se laisser aveugler par des variétés rares et chères. Demandez l'avis d'un collègue ou faites attester les pièces par un expert. En ayant une at-

tation en main, vous pouvez toujours vous faire rembourser par le vendeur.

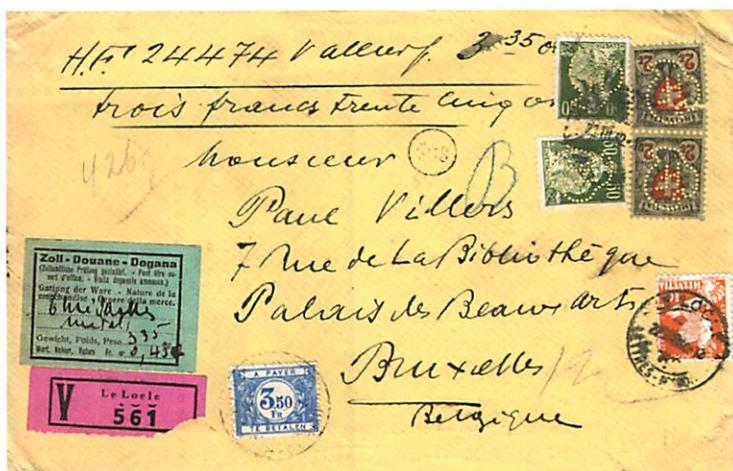
Et sachez que les fausses pièces peuvent se trouver partout, même dans les ventes des maisons de ventes aux enchères. Donc, méfiance!

Roberto Lopez

LES TIMBRES PERFIN, VOUS CONNAISSEZ?

Ce sont des timbres suisses avec des trous faits au travers du papier, avec des lettres qui correspondent au nom des entreprises qui avaient reçu l'autorisation de la Poste de procéder à cette perforation.

Voici l'illustration d'une enveloppe intéressante expédiée du Locle le 21.III.1932 à destination de Bruxelles (Belgique). Elle est correctement affranchie à Fr. 5.10 (22^e échelon de poids (426 gr = 30 ct + 20 ct x 21 = Fr. 4.50; + recommandé 30 ct; + valeur déclarée de Fr. 3.35 de 30 ct). Elle porte l'étiquette «V» de Le Locle (pour l'envoi en valeur déclarée) et la petite étiquette verte pour la douane (utilisée par la Poste



suisse). La Poste belge a présenté cette lettre au contrôle douanier belge et a prélevé une taxe fixe de dédouanement de 3,50 francs belges

au moyen d'un timbre «A PAYER/TE BETALEN» (bleu clair) de ce montant en tant que «taxe postale douanière».

Zumstein

Inhaber: Hertsch & Co
Zeughausgasse 24
Postfach, CH-3011 Bern
Tel. 031 312 00 55, Fax 031 312 23 26
E-Mail: info@briefmarken.ch

Ankauf-Verkauf:

Schweiz - Europa - Übersee

Grösstes Lager:

Schweiz - Europa

Fehllistendienst:

ganze Welt

Neuheitendienst:

ganze Welt; Länder un Motive

Auswahldienst:

Europa nach Ländern un Motiven

Beratung:

Nachlass - Erbschaften sowie in allen philatelistischen Fragen

Expertisen, Prüfungen:

durch unsere Spezialisten und Experten nach Vereinbarung

www.briefmarken.ch

Die beste
Adresse für
Briefmarken
und Zubehör